



**PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION DES JEUNES
Section foot à 11**
Le 2 septembre 2024

Président : MAIGRET Patrick

Présents : DEALET Dominique, FABUREL Benoit

AVENANT DU PV DE LA COMMISSION DES JEUNES DU 20 AOUT 2024 :

- **Demandes de dérogations des rencontres pour la saison**

La Commission des Jeunes accorde :

-au club du FC BETHISY la dérogation pour les U18 de jouer le samedi à 17 h 30

-au club de l'US BALAGNY la dérogation pour les U14 de jouer le samedi à 14 h 30

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick